



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 26/2020
Date de la séance du CE : 15 janvier 2020
Direction : Chancellerie d'Etat
N° d'affaire : 2019.STA.1271
Classification : Non classifié

Interventions parlementaires et déclarations de planification 2019

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Chancellerie d'Etat,

arrête :

Le Conseil-exécutif prend connaissance des explications des Directions et de la Chancellerie d'Etat et adopte le rapport concernant la mise en œuvre des motions, des postulats et des déclarations de planification 2019 ainsi que les propositions de classement et de prolongation de délai conformément au rapport en pièce jointe à l'attention du Grand Conseil.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataire
– Grand Conseil

Pièce jointe
– Rapport du Conseil-exécutif à l'attention du Grand Conseil concernant la mise en œuvre des motions, des postulats et des déclarations de planification 2019